

ATHÈNES ET LA LIGUE DE DÉLOS AU V^e SIÈCLE AVANT J-C



En 428 avant J-C., la cité de Mytilène dans l'île de Lesbos, se révolte contre Athènes, pourtant son alliée mais qui la domine. Dans un premier temps, les Athéniens décident de punir sévèrement cette cité qui a trahi son alliance avec eux.

« A l'Assemblée, les Athéniens discutèrent du sort des prisonniers. Sous le coup de la colère, ils votèrent non seulement leur mort, mais aussi celle de toute la population adulte de Mytilène et l'esclavage pour les femmes et les enfants. Mais, dès le lendemain, ils se mirent à réfléchir sur la cruauté d'une décision qui faisait périr une ville entière et non pas les seuls coupables. La majorité des citoyens souhaitait une nouvelle délibération. L'Assemblée fut de nouveau convoquée.

Après d'autres orateurs, Cléon monta à la tribune. Il était le plus écouté du peuple et avait fait voter la mort dans l'Assemblée précédente. Il parla ainsi: " Je m'étonne qu'on vous propose de délibérer à nouveau sur l'affaire de Mytilène et qu'on vous fasse perdre ainsi votre temps. Les Mytiléniens vous ont infligé le pire outrage qu'un État ait jamais reçu. Ils ont comploté contre nous. Je lutte de toutes mes forces pour que vous ne reveniez pas sur notre précédente décision. Punissez les Mytiléniens comme ils le méritent. Vos autres alliés seront intimement convaincus que quiconque trahira Athènes sera puni de mort. "

Après lui, Diodotos s'avança à la tribune. Dans la précédente Assemblée, il avait vivement combattu la sentence de mort votée contre les Mytiléniens. " J'estime que deux choses s'opposent essentiellement à une sage décision : la hâte et la colère. C'est sur l'avenir et non sur le présent que porte notre délibération. Cléon affirme que la peine de mort aura l'avantage d'éviter à l'avenir les trahisons des alliés : j'affirme le contraire. La peine de mort n'empêche aucun crime. Il est d'une extrême naïveté de croire que l'Homme peut être arrêté par la force des lois ou par quelque autre crainte. Renonçons à punir sévèrement des peuples qui se révoltent; faisons en sorte qu'ils n'aient pas le désir de se rebeller. Ne punissons du crime commis que les seuls responsables. Si vous faites périr le peuple de Mytilène, qui n'a pas participé à la rébellion, vous commettez une injustice. " Telles furent les paroles de Diodotos. Les deux discours opposés laissèrent les Athéniens indécis. On passa au vote et les deux avis recueillirent un nombre de voix à peu près égal. Ce fut pourtant celui de Diodotos qui remporta. »

D'après Thucydide, *Histoire de la Guerre du Péloponnèse*, fin du Ve siècle avant J.-C.

